

## CP AITON

# LIVRET D'ACCUEIL DES FAMILLES



**Pour vous Ecouter**

**Vous informer**

**Vous orienter**



# Sommaire

Différentes personnes à <b>votre écoute</b> .....	3
<b>L'accès</b> au Centre de Détention .....	4
<b>Le permis de visite</b> .....	5
<b>Les jours et horaires</b> des parloirs .....	6-7
Comment <b>réserver un parloir</b> .....	8
<b>L'animation</b> pour vos <b>enfants</b> .....	9
La remise du <b>linge</b> .....	10
Comment envoyer de <b>l'argent</b> .....	11
Les <b>hébergements</b> .....	12
Les autres <b>intervenants</b> .....	13

## Différentes personnes à votre écoute

Parce que nous sommes conscients qu'avoir un proche en détention est un cap difficile à surmonter pour une famille, nous avons conçu ce livret d'accueil pour vous aider.

Pour vous accompagner au mieux dans vos démarches, vous serez **orientés** et **suivis** par **différents interlocuteurs**.

A l'**Espace Accueil des familles**, vous serez accueillis par :

- ➔ Un **chargé d'accueil IDEX** dont le rôle est :
  - L'aide à l'utilisation de la borne de réservation,
  - L'aide à l'utilisation des casiers
  - L'animation durant le temps de parloirs pour les enfants de plus de 3 ans. (Mercredi après-midi et Samedi matin).

Pour plus de renseignements, merci de vous rapprocher d'un chargé d'accueil IDEX.

- ➔ L'Association locale d'accueil des familles **LES VERNEYS** :

Mail : [www.lesverneys.fr](http://www.lesverneys.fr)

Les bénévoles vous accueillent en vous **offrant des boissons et des biscuits** ; tout en restant **disponibles** pour être à l'écoute en toute confidentialité.

## Se rendre au Centre de détention

### ➔ Si vous venez par la route :

- Si vous venez de **CHAMBERY** :  
Via A43, sortie 24
- Si vous venez de **ALBERTVILLE** :  
Via D1090, suivre AITON.

### Transports en commun :

-Arrivé à la gare SNCF de ST Pierre d'Albigny.

Un service de navette de la gare au centre pénitentiaire est proposé les Mercredis, jeudis, vendredis et Samedis.

Réservations par téléphone de la navette au 09.70.83.90.73 (3€ aller-retour, réservation obligatoire la veille avant 12h).

## Le permis de visite

**Pour rendre visite** à une personne incarcérée, il faut être en possession d'un permis de visite.

Les permis délivrés en Maison d'Arrêt suivent la personne détenue au Centre de Détention.

Pour obtenir un nouveau permis, vous devez **demandeur un formulaire au service pénitentiaire d'insertion et de probation au 04.79.26.52.74 ou au chargé d'accueil IDEX ou contacter le service des permis de visite du C.P. au 04.79.36.27.08**

- ➔ Vous adresserez le formulaire accompagné de tous les documents demandés à :

Pour les détenus condamnés :  
Centre pénitentiaire de AITON  
Service des permis de visite  
B.P.02  
73221 AIGUEBELLE CEDEX

Pour les détenus prévenus :  
Faire votre demande auprès du tribunal en adressant les documents au  
Magistrat saisi du dossier

## Jours et Horaires des parloirs

### **IMPORTANT :**

- **L'appel** des familles se fait **30 minutes avant l'heure de parloir.**
- **En cas de retard, le parloir ne pourra avoir lieu.**
- Vous devez vous **munir d'une pièce d'identité** et d'un **livret de familles** pour les enfants.

Les jours et horaires de parloir sont :

Mercredi, Jeudis, Vendredi et Samedi pour la M.A.

Mercredi, Vendredi et Samedi pour le CD

**Le parloir dure 45 min pour la MA ou 1h pour le CD : 4 personnes max dont 3 adultes maximum.**

Les rendez-vous sont nominatifs.

- **2 ou 3 Parloirs le matin** selon planning
- **3 ou 4 Parloirs l'après-midi** selon planning

Dans le local d'accueil des familles, des casiers sont à votre disposition pour y déposer vos effets personnels (sac, clés, cigarettes, argent, montre connectée et téléphone...).

## Horaires des parloirs

	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	MA	MA	CD	MA
	8h30/9h15	8h30/9h15	9h15/10h15	8h30/9h15
	9h30/10h15	9h30/10h15	10h30/11h30	9h30/10h15
	10h30/11h15	10h30/11h15		10h30/11h15
APRES MIDI	CD	MA	MA	CD
	14h15/15h15	14h/14h45	14h/14h45	13h30/14h30
	15h30/16h30	15h/15h45	15h/15h45	14h45/15h45
	16h45/17h45	16h/16h45	16h/16h45	16h/17h
				17h15/18h

## Comment réserver un parloir ?

Pour réserver un parloir, vous avez **3 possibilités** :

- ➔ Par **Téléphone** au **0 805050045** ([service d'appel gratuit](#))  
ou au **0033.805050045** depuis l'étranger.

Un **chargé d'accueil téléphonique IDEX** vous accueille les Mardis **de 9h à 14h**

Les rendez-vous peuvent être pris sur 1 **mois**.

Les personnes à mobilité réduite peuvent prendre un rendez-vous parloir, dans un local aménagé PMR.

Procédure : faire une demande auprès du Chef d'Etablissement en fournissant un certificat médical.

- ➔ Sur place, à l'**Espace Accueil des familles** en [utilisant les bornes de réservation de parloir](#)

Un **chargé d'accueil IDEX** est à votre disposition pour vous **expliquer** le fonctionnement de la **borne de réservation de parloirs**. La carte est à **demandeur** **aux agents AP sur place**.

Ou par internet :

[www.penitenciaire.justice.fr](http://www.penitenciaire.justice.fr)

[Comment réserver les unités de vie familiales \( UVF \) ou parloirs familiaux \( PFP \) ?](#)

[Les UVF et PFP fonctionnent tous les jours.](#)

[Contact Email : uvf.cp-aiton@justice.fr](mailto:uvf.cp-aiton@justice.fr)



## L'animation pour les enfants

A l'**Espace Accueil**, un animateur **qualifié et compétent IDEX** pourra proposer des animations aux enfants en attente de parloir. Durant cette période, l'enfant reste sous **l'entière responsabilité de l'accompagnateur, qui doit assurer sa surveillance.**

A la demande d'un parent, l'agent d'accueil pourra assurer la garde des enfants de la personne détenue, ayant **PLUS DE 3 ANS**, ne souhaitant pas ou ne pouvant pas assister au parloir, ce service vous sera proposé à titre gratuit les Mercredis après-midi et Samedi matin.

**La condition préalable à cet accueil réside dans la capacité de la personne qui confie l'enfant, à justifier qu'elle est titulaire de l'exercice de L'autorité parentale sur cet enfant.**

A cet effet, l'agent d'accueil vous demandera de compléter, dater et signer une demande écrite d'accueillir l'enfant et de justifier de votre autorité parentale, par la présentation des pièces suivantes :

- Votre livret de famille et votre pièce d'identité
- Une pièce d'identité ou un acte de naissance de l'enfant

Les enfants de **moins de 3 ans ne pourront pas être pris en charge par l'animateur.**

**Une poussette** est mise à disposition afin de **faciliter l'accès aux parloirs avec les bébés** qui ne marchent pas.

## La remise du linge

Lors d'une visite, vous avez la possibilité d'apporter du linge propre à la personne détenue et de récupérer son linge sale.

Le linge propre doit être apporté dans un sac homologué avec fermeture éclair mentionnant les **NOM, PRENOM** et **NUMERO D'IDENTIFICATION** de cette personne ainsi que le listing détaillé de l'intérieur de celui-ci. (Trame à récupérer à l'accueil famille les jours d'ouverture).

Un sac de linge par semaine est autorisé.

### Il est interdit de ramener des draps, couvertures et couettes

Les draps administratifs sont changés tous les 15 jours et les couvertures une fois par trimestre par un service buanderie interne.

- Dépôt de sac arrivant :

Les personnes non titulaires de permis de visite pourront déposer un sac de linge à l'établissement dans un délai de 1 mois suivant la date précise de l'incarcération, hors transferts.

1 seul sac de linge est autorisé.

## Comment envoyer de l'argent ?

A l'intérieur de l'Établissement Pénitentiaire, la personne détenue dispose d'un compte nominatif personnel, pour acheter des articles de cantine (nourriture, produits d'hygiène, papier à lettres, timbres, tabac, etc.), indemniser les victimes.

Ce compte est géré par le service comptabilité de l'établissement (Régie des comptes nominatifs). Vous pouvez y déposer de l'argent (subsidés), soit :

**Par virement bancaire :**

La famille peut demander au chargé d'accueil IDEX [l'imprimé des coordonnées bancaires.](#)

**L'argent en espèces est interdit.**

## Les hébergements

### Les hébergements à proximité :

#### HÔTEL RESTAURANT LA TABLE D'AURÉ

40 Rue de la Gare, 73390 Chamousset•  
04 79 36 42 06

#### Hôtel ibis Budget Albertville

Hôtel de tourisme 2 étoiles  
144 Av. Georges Pompidou, 73200 Gilly-sur-Isère•  
0 892 68 31 15

#### Hôtel La Maison De Savoie

Hôtel de tourisme 2 étoiles  
760 Avenue GABY MENALDO, 73250 Saint-Pierre-D'albigny•  
04 79 65 99 94

## Les autres intervenants

Les **représentants** de différentes **confessions religieuses** sont présents au sein de l'établissement et interviennent régulièrement.

**Des visiteurs de prison** interviennent au sein de l'établissement auprès des détenus qui ont ou n'ont pas de visite. Le détenu doit faire une demande écrite au SPIP de l'établissement.

**Service Pénitentiaire d'insertion et de probation de rattachement (SPIP) : 04 79 26 52 74**